

A la forêt !

Groupe de jeu en forêt

Rapport annuel 2024-2025



SOMMAIRE

1. Les activités	4
2. Sur le terrain	5
3. Nombre de sorties et fréquentation	8
4. Equipe	9
5. Collaboration avec la Ville de Meyrin	10
6. Partenariat avec le Bureau d'intégration et de la citoyenneté	11
7. Reconnaissance d'utilité publique	11
8. Remerciements	12
9. Finances	13

RAPPORT ANNUEL 2024-2025

1^{er} août 2024 au 31 décembre 2025

NOTA

Suite au nouveau partenariat avec la Ville de Meyrin, nous changeons le calendrier de l'association afin que nos exercices se calent sur les années fiscales. Ce rapport d'activités concerne donc exceptionnellement trois semestres ; comptablement il s'appuie sur deux exercices comptables, d'une durée de 12 mois et de 6 mois respectivement.

En août 2024 nous avons joyeusement entamé notre cinquième année d'activité avec les mardis des tout-es-petit-es.

Les samedis nocturnes en famille ont fait leur réapparition et ont été proposés à l'automne 2024 au canapé forestier de Meyrin.

Cette année a aussi été marquée par le travail de collaboration entre la commune et l'association aboutissant sur un contrat de prestations en tant que service d'accueil de la petite enfance de la Ville de Meyrin.



1. LES ACTIVITES

Pour cette cinquième année, les mardis des tout-petits ont suivi une ligne constante, à savoir, même formule, même équipe, même motivation.

L'activité a eu lieu chaque mardi (hors vacances scolaires genevoises), par tous les temps, de 8h15 à 13h, avec le repas pris ensemble dans le canapé forestier. L'équipe de terrain composée de Carole Giraud, éducatrice de l'enfance, et Aurélie Arnet, pédagogue par la nature, a assuré l'accueil toute l'année. La motivation, elle, a de fait été mise à rude épreuve, car ce n'est qu'avec un groupe de quatre enfants inscrits que nous avons démarré l'année en août 2024.

Les samedis nocturnes, proposés par Erica Mermod et Aurélie Arnet, toutes deux au bénéfice d'un CAS en éducation à l'environnement par la nature, ont été mis de côté après les sorties automnales.



2. SUR LE TERRAIN

Les mardis des tout es-petit es

Chaque saison nous a comblé es de ses cadeaux, et l'année a été parsemée de belles aventures, de découvertes naturalistes et de créations forestières.

La fin de l'été nous a régalé es de rayons de soleil. Puis l'automne est arrivé, et nous a laissé une literie de feuilles ; de belles couvertures dorées sous lesquels les enfants ont eu bien du plaisir à se camoufler ou encore des coussins moelleux et légers, parfaits pour des batailles ! C'est à cette période que nous avons appris à utiliser les scies pour préparer le bois pour l'hiver.



La saison froide est arrivée, laissant place aux matinées pluvieuses durant lesquelles nous avons cuisiné de bonnes choses sur notre réchaud, bien à l'abri sous la bâche. Des chocolats chauds, des crêpes, des pommes pochées à la cannelle ou encore des châtaignes grillées ont régalé nos papilles. Et bien sûr, les histoires lues avec, comme doux bruit de fond, le clapotis de la pluie.

Puis c'était la saison très froide, encourageant les jeux de mouvement, les parcours de cordes, le cirque sur trapèze forestier, et même un jour, le patin à glace !

Une fois les beaux jours revenus avec les premiers signes du printemps, nous avons eu envie de créer, de devenir des artistes de land'art, de peinturlurer, de transformer les bouts de bois en instruments de musique, de tisser des baguettes magiques pour réveiller les animaux de la forêt en douceur ou encore d'immortaliser les feuilles naissantes en en faisant leurs empreintes dans de l'argile.

Et tout au long de l'année, quel émerveillement de voir les mésanges voler dans le canapé, les insectes grimper sur les billots, les mulots chiper nos miettes de goûter. La découverte de crottes de chevreuil, la vue d'arbres qui s'embrassent, l'observation de milans qui nichent, l'illumination de couleurs dans le sous-bois, la comparaison des formes de champignons sont un tout petit aperçu des trésors dont nous nous régaloons chaque mardi.

Cette année, nous avons dû trouver deux fois des alternatives à nous rendre dans le canapé, à cause de conditions météorologiques défavorables. Par une journée bien ensoleillée mais très venteuse, nous avons profité d'une balade aux marais de Mategnin, réserve naturelle. Et par une matinée extrêmement pluvieuse, nous avons été accueilli-es au Jardin Robinson de Meyrin, notre lieu de repli.



Les samedis nocturnes

Trois sorties nocturnes en famille se sont tenues au canapé forestier de Meyrin entre septembre et décembre 2024. Elles ont été animées par Erica Mermod et Aurélie Arnet. Ces sorties de 3 heures se sont déroulées sur le même principe qu'en 2022-2023, avec un moment de cuisine autour du feu, une activité naturaliste pour partir à la découverte de la faune et de la flore locale, et un moment poétique d'immersion et de connexion à la nature.

Ces sorties sont toujours un grand succès et plaisent énormément aux familles.



3. NOMBRE DE SORTIES ET FREQUENTATION

Les **mardis des tout-es-petit-es** ont concernés 39 mardis sur l'année scolaire 2024-2025. Le groupe était constitué de 4 enfants à la rentrée, 5 enfants dès février 2025 et 6 enfants dès mars 2025.

Deux d'entre elles se sont inscrit·es à travers le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC), avec lequel nous collaborons depuis janvier 2023.

Deux autres enfants, des jumelles, sont également venues faire un essai. L'organisation de leur venue à la forêt était malheureusement trop compliquée pour leur père seul, c'est pourquoi il n'a pas pu confirmer leur inscription.

Le groupe s'est agrandi à la rentrée 2025, pour commencer l'année scolaire suivante avec 8 enfants, dont une inscrite à travers le BIC. Il s'est réuni à 17 occasions le mardi matin jusqu'à la fin 2025.

Les **sorties nocturnes** quant à elles étaient au nombre de 3 :

- le 21 septembre 2024 (6 familles, 18 pers),
- le 2 novembre 2024 (3 familles, 7 personnes) et
- le 14 décembre 2024 (2 familles, 5 personnes),

Pour un total de 30 personnes.

Aurélie et Erica étant très sollicitées par leurs autres activités professionnelles, les sorties nocturnes n'ont pas été reconduites en 2025. Les bénévoles et le comité de l'association se sont par ailleurs concentré·es sur l'activité principale des mardis des tout-es-petit-es pour la dynamiser et la faire bénéficier à plus d'inscrit·es.

4. EQUIPE

L'équipe pédagogique des mardis reste inchangée depuis 2023 et se compose de Carole Giraud, éducatrice et titulaire de l'autorisation d'accueil en petite enfance, et Aurélie Arnet, co-fondatrice de l'association, biologiste et pédagogue par la nature. Le binôme désormais aguerri fait preuve d'une excellente collaboration sur le terrain. La combinaison de leurs savoirs est toujours très riche et apporte beaucoup pour l'animation des activités et leur propre développement professionnel.

Plusieurs remplacements du mardis ont été assurés par Erica Mermod et Agnès Brouwer, éducatrice de la petite enfance.

L'animation des samedis nocturnes a été prise en charge par Aurélie et Erica Mermod, elle aussi pédagogue par la nature.

Désormais dans sa propre forêt, Jordi Bruggimann, co-fondateur de l'association et également animateur nature, s'occupe toujours bénévolement de la gestion administrative et de la comptabilité de l'association, à distance et efficace en tout temps!



5. COLLABORATION AVEC LA VILLE DE MEYRIN

Depuis les débuts du projet en 2021, l'association collabore avec le Service petite enfance et familles de la Ville de Meyrin, qui nous a soutenu chaque année par des dons ponctuels. En 2025, il devenait crucial de pérenniser ce partenariat pour plusieurs raisons.

Premièrement, l'association s'épuisait par la recherche de participant·es. Communiquer sur un tel projet est un emploi à part entière, qu'elle n'était pas en mesure de rémunérer.

D'autre part, le prix coûtant d'une matinée qui se monte à 75 CHF environ nécessitait des campagnes de recherche de fonds pour nous permettre de ramener le prix de pension à 40 CHF par matinée. Bien que plus abordable, ce montant pouvait toutefois représenter un frein pour les familles à revenu modeste. Ces campagnes de recherche de fonds représentaient un engagement particulièrement soutenu pour un comité bénévole et une équipe déjà très sollicitée sur le terrain.

C'est ainsi qu'un groupe de travail a constitué un dossier de demande de subvention pérenne auprès du Service petite enfance et familles de la Ville de Meyrin. Plusieurs échanges ont eu lieu avec la Ville pour le préparer et discuter de la forme à donner à ce partenariat, notamment avec Isabelle Kovacs, responsable de service, et Chantal Bauco. La magistrate Nathalie Leuenberger a également porté notre demande devant le Conseil municipal en 2025.

A notre grande joie, ces démarches ont abouti à un contrat de prestation sur 4 ans pour un montant de 28'000 CHF par année, signé le 28 mai 2025. Un complément de subvention peut être demandé pour couvrir toute évolution de l'échelle des traitements des salaires du secteur prévus par la convention collective de travail en force.

Ce contrat garantit aux familles un tarif de pension subventionné par la Ville selon le même barème évolutif en fonction du revenu que les crèches et autres structures d'accueil de la petite enfance. En outre, il permet au Service petite enfance et familles de communiquer sur les mardis des tout·es-petit·es à des centaines de famille en liste d'attente ou bénéficiant d'une garde partielle pour leurs enfants, ainsi que sur son site internet.

6. PARTENARIAT AVEC LE BUREAU D'INTEGRATION ET DE LA CITOYENNETE

Initié tout début 2023, ce partenariat a été maintenu sur l'année en 2024-2025. Grâce à cette collaboration, deux enfants ont pu s'inscrire aux mardis matin en forêt et voir leur pension prise en charge par le BIC. Deux autres enfants ont fait un essai qui n'a pas mené à une inscription définitive. L'équipe éducative a relevé que l'éloignement du domicile par rapport à la forêt est une contrainte pour certains parents, ce qui a conduit à des résiliations. Ceci confirme que bien qu'ouverts à toutes et tous, les mardis des tout-petits sont destinés de préférence aux habitant·es de la commune.

Ce partenariat s'avère toujours être d'une grande richesse, autant pour la dynamique de groupe, les échanges entre les enfants et ceux avec les parents.

7. RECONNAISSANCE D'UTILITE PUBLIQUE

Cet exercice a encore vu l'aboutissement d'une démarche entamée en 2022 auprès du département des finances. Après examen de ses statuts, financements et engagements bénévoles, l'administration fiscale a reconnu l'association d'utilité publique et nous a octroyé l'exonération d'impôts pour une période de dix ans.



8. REMERCIEMENTS

Nous tenons ici à remercier sincèrement toutes les personnes et institutions qui nous ont soutenu·es pour l'exercice 2024-2025, et sans qui la continuité du groupe de jeux n'aurait pas été possible.

- L'équipe de terrain constituée d'Aurélié et Carole, pour leur engagement et leur créativité sans cesse renouvelés ; Jordi, inépuisable et toujours disponible, pour la gestion administrative de l'association, qu'il assume bénévolement ; Olivia pour son regard expert sur les comptes en chaque fin d'année ; Violeta pour avoir prêté main forte pour fidéliser les partenaires et maintenir le moral des troupes ; Jean-Philippe, Jeanne et Claire, fidèles membres du comité pour leur soutien ; Erica et Agnès pour leurs disponibilités en cas de remplacement.

- La Ville de Meyrin qui a pérennisé son soutien sous la forme d'un contrat de prestation garantissant une importante subvention sur 4 ans. Par ailleurs, pour le semestre d'automne 2025, cette subvention nous permet d'entrer dans l'offre petite enfance de la commune, avec une très bonne visibilité et des tarifs identiques à ceux pratiqués par les institutions de la petite enfance.

- Le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté qui fait rayonner les mardis matin en forêt parmi leurs bénéficiaires et prend en charge le prix de pension.

- Les donatrices et donateurs privés qui, par leur soutien, ont permis de proposer l'accès à nos prestations à un tarif abordable.

- M. Abbt et Roussillon fleurs qui nous autorisent l'accès à la forêt pour y mener nos activités.

- Infomaniak, qui nous permet d'utiliser ses services (hébergement, e-mail, newsletter) à prix réduit.

- Le Jardin Robinson de Meyrin en tant que lieu de repli en cas d'intempéries.



9. FINANCES

Grâce à des donations privées, au soutien de la Ville de Meyrin et à un toujours important travail bénévole, ces deux exercices s'étendant d'août 2024 à décembre 2025 se sont soldés positivement, ce qui nous a permis de consolider un peu notre réserve et d'alimenter le fond qui sera restitué à la Ville de Meyrin en fin de contrat de prestation.

Nous avons par ailleurs saisi l'occasion du nouveau partenariat avec la Ville de Meyrin pour renforcer notre comptabilité en la transférant sur une solution en ligne robuste et en adoptant la norme Swiss GAAP RPC.

Exercice	08.24-07.25	08.25-12.25
Produits de l'activité	5 650.00	4 554.32
Donation/subvention commune de Meyrin	11 871.60	14 000.00
Autres donations	10 246.60	0.00
Charges et investissements	21 639.80	13 227.70
Résultat	6 128.40	5 326.62
Montant à restituer à la commune en fin de contrat	2 531.16	4 948.25
Résultat à conserver	3 597.24	378.37



Crédit photos pages 5, 6, 9, 12, 14 : Greg Clément

Photos restantes : Aurélie Arnet et Carole Giraud

A la forêt !

Groupe de jeu en forêt

20 promenade de l'Aubier, 1217 Meyrin

www.alaforet.ch

par e-mail

info@alaforet.ch

par téléphone

+41 78 764 63 81